

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 26/07/2024 - 105402 - 1954 B 04452 - 542 044 524 - NATIXIS

NATIXIS
Société anonyme
Au capital 5.894.485.553,60 €
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
542 044 524 RCS Paris
(la « **Société** »)

Pour copie certifiée conforme
Paris, le 13/06/2024
Corporate Governance
Secrétaire du conseil d'administration
Natixis
Aline Braillard

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA 1165^e SEANCE
DU 13 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin, à 8 heures 30, le conseil d'administration de la Société s'est réuni au 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, et par conférence téléphonique sur convocation de Nicolas Namias, président du conseil d'administration (le « **Président** »).

[...]

Le Président préside la séance et Aline Braillard est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le Président constate que plus de la moitié des membres étant présents, le quorum requis par l'article L. 225-37 du Code de commerce est respecté. Le conseil d'administration peut, par conséquent, valablement délibérer.

Le Président rappelle que le conseil d'administration est appelé à se prononcer sur les points de l'ordre du jour suivants :

[...]

2. Compte-rendu de la réunion du comité des nominations du 11 juin 2024

[...]

- Désignation du nouveau représentant permanent BPCE au conseil

[...]

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, suivant l'avis favorable du comité des nominations, après analyse détaillée des critères Fit & Proper et de la cartographie des compétences individuelles d'Hélène Madar et de la mise à jour de l'évaluation de l'adéquation de la composition du conseil d'administration et de ses comités spécialisés :

- *prend acte de la désignation d'Hélène Madar en qualité de nouveau représentant permanent de l'administrateur BPCE, en remplacement de Catherine Halberstadt ;*
- *conclut que collectivement, le conseil d'administration a la capacité de prendre des décisions éclairées et dispose de l'étendue des expertises nécessaires pour veiller à la bonne marche de la Société et orienter efficacement son activité.*

[...]

5. Points divers

[...]

Le conseil d'administration est informé de la démission de Valérie Savani et de Philippe Hourdain de leur mandat d'administrateur avec effet à l'issue du conseil du 13 juin 2024.